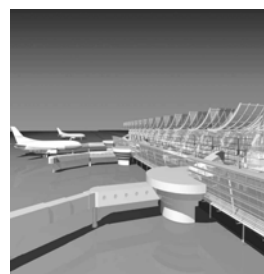


NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL BLAISE DIAGNE



Révision : 16/04/07

Impression : 16/04/07

AGENCE NATIONALE CHARGÉE DE LA PROMOTION
DE L'INVESTISSEMENT ET DES GRANDS TRAVAUX

52-54, rue Mohamed V, BP 430, CP 18524, Dakar Sénégal
Tél. (221) 849 05 55 • Fax (221) 823 94 89

www.apix.sn • www.investinsenegal.com



**NOUVEL AÉROPORT
INTERNATIONAL
BLAISE DIAGNE**



JUSTIFICATION DU PROJET

Le Sénégal a connu depuis la dévaluation de 1994 et le programme de réformes structurelles subséquentement mis en œuvre, une croissance de l'ordre de 5% par an. Cependant, il apparaît aujourd'hui que cette dynamique de croissance demeure fragile car tirée par quelques secteurs traditionnels, et qu'elle reste insuffisante pour répondre à la demande sociale.

L'économie sénégalaise reste donc confrontée à un problème structurel d'accélération de sa croissance et d'élargissement de la base de cette croissance.

Les exportations sont faibles et très peu diversifiées aussi bien en terme de produits que de destinations (essentiellement vers l'Europe, en particulier la France). De même leur valeur ajoutée est réduite et leur part de marché s'est progressivement dégradée, traduisant une compétitivité insuffisante.

Le diagnostic structurel de l'économie met en relief l'insuffisance de l'infrastructure économique (infrastructures physiques faiblement développées en dehors du secteur des télécommunications et de l'informatique).

Ce diagnostic a conduit le gouvernement du Sénégal à mettre en place la Stratégie de Croissance Accélérée (S.C.A.) qui a justement pour objectif de booster la croissance à un taux permettant un réel relèvement du niveau de vie des populations, en s'appuyant sur les secteurs identifiés comme porteurs d'avantages comparatifs pour le Sénégal sur la scène internationale.

Au niveau de l'Aviation Civile, le développement de l'habitat aux environs immédiats de l'actuel aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar – Yoff a conduit à l'occupation des zones de protection (dégagement, sûreté, ...).

La limitation de la capacité d'utilisation de la piste principale de même que la non fluidité de l'écoulement dû à l'existence d'un seul taxiway constituent un frein au développement de l'actuel aéroport.

Les trafics passagers et fret estimés respectivement en 2020 à 3 000 000 et 54 000 tonnes du fait des nouvelles politiques touristique et agricole du Gouvernement dépassent largement les capacités d'absorption de l'actuel aéroport (1500 000 en terme de passagers).

Les actions d'amélioration et de développement nécessaires pour remettre l'actuel aéroport à un niveau de service compétitif et répondre aux besoins futurs ont un coût très élevé (de l'ordre de 210 milliards de francs CFA contre 173 milliards pour la construction du nouvel aéroport).



OBJECTIFS PRINCIPAUX

Les principaux objectifs sont :

- contribuer à améliorer l'aménagement du territoire en décongestionnant Dakar et en favorisant l'émergence d'un deuxième pôle économique à l'extérieur de Dakar ;
- faire du Sénégal une plaque tournante et une escale technique préférentielle en Afrique de l'Ouest pour les trafics aériens allant et venant d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud ;
- créer les conditions pour atteindre 1 500 000 touristes en 2010 ;
- améliorer le niveau des services, réduire les goulots d'étranglements ;
- développer les exportations et jouer un rôle de leader dans l'espace régional ;
- accroître les investissements par une croissance significative des flux d'investissement étrangers ;
- disposer de l'espace nécessaire pour le développement d'activités industrielles liées à l'aéroport (maintenance aéronautique, domaine dans lequel le Sénégal dispose d'un savoir faire).

DESCRIPTION ET COUT DE L' INVESTISSEMENT :

Construction d'un nouvel aéroport international pour remplacer l'actuel aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar – Yoff permettant de répondre aux prévisions de trafics d'ici 2025 tout en garantissant ses possibilités d'extension :

- emprise de 2600 ha contre 800 ha actuellement ;
- possibilité d'implanter deux pistes de 4.000 m X 45 m et dimensionnées pour les gros porteurs existants et projetés ;
- une capacité initiale de 3 Millions de passagers par an extensible par modules ;
- capacité d'accueil de plus de 80.000 mouvements d'avion par an.

Services offerts : trafic passager et fret, services commerciaux, atelier de maintenance d'aéronefs, complexe de stockage et de conservation de produits frais, catering, refueling, etc...



Coût du projet :

Le coût total du projet, pour la phase 1, est estimé à 300 millions d'Euros (200 milliards FCFA).

Mode de Financement :

- **Construction** : financement Etat (emprunt obligataire et/ou banques etc...) basé sur la Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA);
- **Exploitation** : par un gestionnaire Privé de classe internationale sélectionné par appel d'offres.

ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL :

- Site identifié et classé (45 km de Dakar),
- Sécurisation juridique achevée,
- Sécurisation physique (construction d'un mur de clôture en cours),
- Paiement des impenses en cours,
- Réalisation des études d'optimisation technique, économique, financière et d'impact environnemental,
- Réalisation des études d'amenée des réseaux (eau, électricité et télécommunications),
- Identification des besoins de la gendarmerie et de l'armée de l'air,
- Réalisation d'un Plan de Déplacement et de Réimplantation des populations affectées par le Projet en cours,
- Recrutement d'une banque d'affaires (BMCE CAPITAL),
- Réalisation par la BMCE CAPITAL, d'une étude pour la structuration du financement basé sur une Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA),
- Décret n° 2005-138 du 28 février 2005 portant création d'une Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA) signé,
- Mise en place effective de la RDIA depuis le 1^{er} Avril 2005 :
 - **01 Euro/pax** pour la catégorie nationale (tout vol direct dont le point d'arrivée est situé en territoire sénégalais),
 - **30 Euros/pax** pour la catégorie internationale (toutes autres destinations).



- Mise en place de la Société Projet en charge du financement, de la construction et du développement l'**AIBDSA**,
- Sélection du groupe **FRAPORT AG** comme Gestionnaire de la future plateforme aéroportuaire,
- Sélection du groupement **STUDI International/SOFREAVIA/SACI** pour la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO),
- Mise en œuvre du Plan de Déplacement et de Recasement des populations afin de libérer l'emprise aéroportuaire (site de recasement identifié en cours de sécurisation),
- Phase finale de la sélection en cours du Constructeur (Appel d'offres lancé depuis le 04 août 2006 et adjudication provisoire notifiée depuis le 27 Décembre 2006),
- Phase finale de la sélection en cours de la Banque Lead Arranger.

PROCHAINES ETAPES :

- Lancement des travaux pour la construction de l'aéroport,
- Bouclage du financement,
- Etude de l'accès au site,
- Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement d'Urbanisme autour de la zone aéroportuaire,
- Démarrage des travaux des concessionnaires de réseaux (eau, électricité et télécommunications).